

# Parc national de Port Cros

## Objectif 4.I Faire des îles un espace d'excellence en matière d'écoresponsabilité

[...]

### Préserver la ressource en eau et la qualité des milieux aquatiques

L'objectif de la charte est d'identifier et mettre en oeuvre des solutions qui répondent aux besoins des habitants, tout en préservant durablement la ressource. En plus de la réduction des consommations d'eau potable par la sensibilisation des usagers, les solutions portent en priorité sur la récupération des eaux pluviales et de ruissellement et sur l'amélioration de l'efficacité des systèmes existants (réutilisation, etc.) Des solutions techniques doivent être recherchées à Port-Cros pour récupérer tout ou partie des 80 m3 journaliers rejetés en mer après traitement par la station d'épuration. Le contrat de baie des Îles d'Or sera déterminant dans l'atteinte de cet objectif.

[...]

Cinq mesures communes aux coeurs de Port-Cros et Porquerolles et à l'aire optimale d'adhésion des îles s'appliquent également sur les coeurs et sont détaillées dans l'orientation 4.4 de la partie 4 et listées à la suite du présent tableau. Elles répondent aux enjeux précédemment identifiés en matière d'écomobilité, de gestion des déchets et de réduction de consommation d'eau et d'énergies.

1 mesure partenariale	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<p><b>4.I.1 Coeur et AOA île : Augmenter les capacités de récupération des eaux pluviales et de ruissellement et améliorer le traitement des eaux usées pour leur réutilisation.</b></p> <p>La mise en oeuvre de cette mesure devra porter sur les différents modes de réutilisation possible : eau potable, eau sanitaire et eau agricole.</p> <p>- Pour l'île de Porquerolles, cette mesure portera notamment sur la mise en place de retenues d'eau de ruissellement et de bassins tampons et l'étude des possibilités de</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtrise d'ouvrage</li><li>• Élaboration d'un projet global : Réalisation d'un diagnostic, recensement des citernes, puits et retenues d'eau à restaurer, identification de nouveaux sites propices</li><li>• Conseil / Appui technique aux porteurs de projets</li><li>• Réalisation des travaux pour les retenues d'eau de ruissellement dans le milieu naturel</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtrise d'ouvrage</li><li>• Étude d'évaluation des potentialités de récupération des eaux sorties de station d'épuration</li><li>• Accompagnement des initiatives privées pour la récupération des eaux de pluies</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Agence de l'eau RMC</li><li>• TPM</li><li>• DREAL</li><li>• Ministère de l'agriculture</li><li>• STAP</li><li>• Propriétaires</li><li>• ARS</li></ul>

# Parc national de Port Cros

réutilisation des eaux issues de la Garonne et des bassins versants.

- Pour l'île de Port-Cros, cette mesure portera notamment sur l'étude de faisabilité et la mise en oeuvre de la récupération des eaux pluviales et des eaux issues de la station d'épuration.

- Pour l'île du Levant, un dispositif expérimental pour la réutilisation voire la potabilisation sera étudiée en accord avec l' ARS.

# Parc national de Port Cros

Référence ID de l'article : #4719

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-12 23:48